



CICC CONVENIENCE INDUSTRY
COUNCIL OF CANADA

CCID CONSEIL CANADIEN DE
L'INDUSTRIE DES DÉPANNEURS

Plan d'intervention économique du gouvernement du Canada pour répondre à la COVID-19

Le gouvernement du Canada prend des mesures immédiates pour venir en aide aux Canadiens durant la pandémie de la COVID-19. Ce matin, le premier ministre a annoncé une nouvelle série de mesures économiques en vue d'aider à stabiliser l'économie durant cette période difficile. Ces mesures, dévoilées dans le cadre du plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, fourniront jusqu'à **27 milliards de dollars en soutien aux travailleurs et entreprises canadiennes**.

Ce que le plan d'intervention économique du gouvernement du Canada en réponse à la COVID-19 peut faire pour les entreprises canadiennes :

1. Aide aux entreprises pour qu'elles maintiennent en poste leurs employés

- Afin de soutenir les entreprises qui subissent des pertes de revenus et d'aider à prévenir les mises à pied, le gouvernement propose d'accorder aux employeurs de petites entreprises admissibles **une subvention salariale temporaire pour une période de trois mois**.
 - La subvention sera égale à 10 % de la rémunération versée pendant cette période, jusqu'à concurrence d'une subvention maximale de 1 375 \$ par employé et de 25 000 \$ par employeur.
- Qu'est-ce que cela veut dire pour les entreprises ?
 - Cela signifie que les entreprises pourront bénéficier immédiatement de cette mesure de soutien en réduisant leurs versements d'impôts sur le revenu retenus sur la rémunération de leurs employés.

2. Souplesse pour la production des déclarations de revenus

- Le premier ministre a annoncé ce matin le report de la date limite habituelle du 30 avril pour la production des déclarations de revenus. Les Canadiens auront jusqu'au 1^{er} juin pour produire leur déclaration de revenus à l'Agence du revenu du Canada – et la date limite pour payer tout solde d'impôt sans intérêt sera également reportée, et ce, jusqu'au 31 juillet 2020.
 - Suite à cette annonce, les entreprises auront également plus de temps pour payer leurs impôts sans payer aucun intérêt ni aucune pénalité. **La nouvelle date limite pour les entreprises est reportée au 31 juillet pour payer tout impôt sur le revenu des sociétés ou verser tout acompte provisionnel prévu.**
 - L'Agence du revenu du Canada permettra également à toutes les entreprises d'attendre après le 31 août 2020, pour le paiement des montants de l'impôt sur le revenu qui deviennent exigibles à compter d'aujourd'hui et avant le mois de septembre 2020.
- L'Agence du revenu du Canada a également annoncé aujourd'hui qu'elle ne communiquera avec aucune petite ou moyenne entreprise pour entamer des vérifications post-cotisations de la TPS/TVH ou de l'impôt sur le revenu au cours des quatre prochaines semaines. **Pour**

Conseil Canadien de L'Industrie des Dépanneurs
PO Box 1302, Station K
Toronto, ON M4P 3J4
(647) 242.3560
www.industriedepanneurs.ca

la majorité des entreprises, l'Agence du revenu du Canada suspendra temporairement l'interaction entre les contribuables et les représentants.

3. Aide à l'accès au crédit pour les entreprises

- Le Programme de crédit aux entreprises permettra à la Banque de développement du Canada (BDC) et à Exportation et développement Canada (EDC) **d'offrir plus de 10 milliards de dollars de soutien supplémentaire ciblant en grande partie les petites et moyennes entreprises.**
- Le Bureau du surintendant des institutions financières a annoncé qu'il **réduisait immédiatement la réserve de fonds propres pour stabilité intérieure d'un montant correspondant à 1,25 % des actifs pondérés en fonction des risques.** Cette mesure permettra aux grandes banques canadiennes d'injecter 300 milliards de dollars de prêts supplémentaires dans l'économie.
 - Remarque : La Banque du Canada a également adopté une série de mesures qui comprend la réduction du taux d'intérêt à 0,75 % à titre de mesure proactive.

4. Soutien aux entreprises canadiennes par l'intermédiaire du [Compte du Canada](#)

- Le Compte du Canada est administré par Exportation et développement Canada (EDC) et utilisé par le gouvernement pour soutenir les exportateurs et permet au gouvernement d'offrir un soutien supplémentaire aux entreprises canadiennes à l'aide de prêts, de garanties ou de polices d'assurance en cette période difficile.
- **Aujourd'hui, le ministre des Finances a annoncé que son équipe peut modifier la limite du Compte du Canada pour tenir compte des difficultés que connaissent les entreprises canadiennes pendant cette période.** Toutefois, les détails de ces changements ne sont pas encore connus, mais pourraient être disponibles dans les prochains jours.

5. Fournir des outils et un soutien à la gestion des prêts hypothécaires

- La Banque du Canada a également annoncé qu'elle ajustera ses opérations de liquidité du marché afin d'assurer le fonctionnement du marché et la disponibilité du crédit pendant cette période. De plus, la Banque du Canada a annoncé qu'elle **élargira la garantie admissible à l'égard de son mécanisme de pension à plus d'un jour en vue d'inclure tout un éventail de sûretés acceptées en garantie admissible en vertu du mécanisme permanent d'octroi de liquidités, à l'exception du portefeuille de prêts non hypothécaires.**
 - Remarque : La Banque du Canada a également annoncé qu'elle se tient prête à appuyer le marché des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) en cas de besoin.
- Plus tôt cette semaine, le gouvernement a annoncé qu'il lançait le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA). Dans le cadre de ce programme, **le gouvernement achètera jusqu'à 50 milliards de dollars de blocs de prêts hypothécaires assurés par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).**
 - De plus, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) collaborera avec le gouvernement pour offrir du soutien. Le gouvernement s'est engagé, par l'intermédiaire de la SCHL, à offrir aux propriétaires d'habitations qui font face à des



difficultés financières davantage de latitude – et à permettre dès maintenant le report de paiement.

- Remarque : La SCHL fournira aux prêteurs plus de détails sur les modalités des opérations d'achat dans le courant de la semaine.

